UZES.FR

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public : terrasse, étalage

Vous êtes commerçant sédentaire et vous souhaitez occuper une partie de l'espace public (terrasse, étalage...) pour votre activité ?

Pour toute installation, vous devez demander l'autorisation à la Ville d'Uzès en remplissant le formulaire en ligne, pour une **première demande** ou un **renouvellement**, chaque année - et fournir les pièces justificatives demandées.

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public (terrasse, étalage)

- **Période : 1er mai 2024 au 30 avril 2025**

Téléchargez le formulaire ci-après et préparez le dossier complet, à remettre en mairie d'Uzès.
Date limite de retour : 15 octobre 2024

CONTACT

DÉMARCHES

Police municipale d'Uzès

1 place Albert 1er
30700 Uzès

0466034840
policemunicipale@uzes.fr

VOIR LA FICHE

MAIRIE D'UZÈS
Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48